

Cher Amis, le 13 Juillet 1916.

reçu

Monsieur,

J'ai reçu votre opuscule « Le Devoir de Servir et de Militer » longtemps après son envoi.

Je l'ai lu avec le plus grand intérêt et je puis vous prier d'agréer ma pleine adhésion.

Votre appel est adressé aux civils — je vois bien votre idée — mais j'estime qu'il n'y a aucun inconvénient à ce que les combattants entendent dès maintenant votre voix. Nous tous — ou presque — ne sommes-nous pas les civils de demain ou d'après-demain? et il se trouve encore que nous sommes ceux — là même — en qui réside la plus grande force d'activité. N'attendez pas que les soldats d'aujourd'hui soient revenus dans leurs foyers pour qu'ils vous entendent: il serait peut-être trop tard, et beaucoup — je le crains — auront tôt fait de retomber dans l'ornière.

Vos idées, dans leur principe, sont les miennes.
Il faut "régénérer" le peuple français par le culte
du devoir et par une action saine guidée elle-
même par un jugement sain.

L'œuvre est malaisée, mais il faut qu'elle
s'accomplisse.

Vous pouvez compter sur ma collaboration
directe ou indirecte. Appartenant à
l'Université, je suis à même d'agir par mon
enseignement (après hostilités seulement, il
est vrai), sans pour cela sortir d'une réserve
respectueuse de certaines opinions politiques ou
religieuses. Si j'ai bien compris, vous
travaillez à une régénération d'ordre moral
et social, au sens général du mot. Voilà
qui est justement compris dans le rôle du
professeur qui offre d'ordinaire de véritables
garanties de moralité et de rectitude d'esprit.

Si il vous était utile ou agréable de
me faire collaborer à votre œuvre, autrement
que de cette manière lointaine, je me
mettrais bien volontiers à votre disposition,
et comme vous le désirez, d'une façon que

je m'efforcerais de faire modeste et
désintéressée.

Croyez, Monsieur, à mon entier
dévouement et à toute ma considération,

André Mair

André Allain
Etat-Major du 49^e d'artillerie
secteur 64 -